



### Contribution de Marc PORIER

marcporier@wanadoo.fr

#### Quelques observations sur les propositions d'évolution du Conseil

L'avant projet de loi sur la décentralisation conforte effectivement les Conseils de développement. Dans ce contexte, je crois qu'il faut continuer d'adosser le Conseil de développement à la structure coopération intercommunale, en l'occurrence Nantes métropole. Le Conseil de développement est, avec ses caractéristiques propres et son originalité, une sorte de CESER d'agglomération. Par ailleurs, Nantes métropole est la structure la mieux à même d'apporter les concours financiers nécessaires au bon fonctionnement du Conseil de développement.

S'agissant de la décentralisation, on observe le projet de création d'un Conseil de développement spécifique pour la nouvelle métropole de Paris. Pourquoi pas à Lyon, Marseille ou dans les autres grandes métropoles ?

Concernant les propositions qui nous ont été faites sur l'évolution du Conseil de développement de Nantes, je formule quelques observations :

- Le Conseil doit rester le "poil à gratter" des politiques, mais aussi des administrations — quelquefois conservatrices — pour continuer à être participatif et innovant
- L'appel à candidatures spontanées est une bonne chose, notamment pour favoriser la mixité "hommes—femmes", "actifs—non actifs", "ouvriers—cadres", "jeunes et anciens"... Cette mixité suppose bien sûr une évolution des modes de rencontres : lieux des réunions, horaires adaptés à chacun...
- Pour que le Conseil vive, il faudra toujours avoir le "coup d'avance" pour pouvoir exercer un vrai pouvoir d'influence. Cela implique que la qualité de nos travaux soit toujours au rendez-vous
- Une plus grande implication dans le champ numérique est évidemment nécessaire. Cela permettrait d'être en prise directe avec l'évolution de la société contemporaine, tant pour assurer une meilleure

communication de nos travaux vers l'extérieur que pour favoriser une approche du citoyen qui pourrait se dégager des contraintes physiques des réunions

- Les groupes de travail thématique sont une bonne idée de même que la meilleure valorisation des contributions individuelles ou collectives par des présentations aux médias par les contributeurs eux-mêmes. Ces groupes de travail peuvent aussi inclure la question logistique (organisation, communication... dans l'esprit de ce qui a été fait pour les Rencontres nationales).

Au-delà de ces observations et après nos débats du 21 mai, je voudrais formuler quelques propositions :

- Développer la relation avec les médias, voire co-organiser avec eux des événements, pourquoi pas les journées du Conseil de développement avec intervenants extérieurs ?
- Nous ouvrir davantage aux différentes municipalités de Nantes Métropole avec des réunions décentralisées pour attirer de nouveaux membres et aussi pour sensibiliser les conseils municipaux à notre démarche
- Créer une commission permanente au sein du bureau pour gérer la communication du Conseil de développement
- En matière de gouvernance du Conseil, je crois que le bureau doit avoir une durée de vie correspondante aux élections municipales et que les membres ne devraient pas faire plus de deux mandats, en veillant à la mixité évoquée précédemment. Le rythme de ce Bureau, pour garder une réactivité aux événements, doit être mensuel. Plus généralement, la gouvernance du Conseil doit reposer sur le principe du renouvellement
- Avoir son propre budget pour un fonctionnement annuel afin de garantir son autonomie
- Dans le cadre de l'évolution du territoire, je crois qu'il serait important de réfléchir au positionnement du Conseil de développement vers le pôle métropolitain
- Développer les échanges permanents et réguliers avec Rennes, Angers, Laval, La Roche-sur-Yon. Mettre en place une commission permanente en charge de ces échanges
- La constitution de groupes thématiques est une des évolutions du Conseil de développement, les délégations générales doivent être maintenues pour des occasions spécifiques
- Valoriser notre action par un prix sur les initiatives, exemple : à l'international ou autres... ou avec un partenaire qui suivrait nos activités... et sur la base d'une bonne communication
- S'agissant de l'université métropolitaine, il faudra faire attention de ne pas vouloir être ou faire trop élitiste pour ne pas se priver de certains publics... et à être vigilant quant à la définition du mot université.